

Antiquités nationales

M. Christian GOUDINEAU, professeur

I. COURS

Selon notre habitude, la deuxième heure de chaque cours a été consacrée à la présentation d'un chantier archéologique récent, à un thème de recherche ou une exposition, la première heure étant réservée à une seule et même question, en l'occurrence l'emploi des termes « Celtique et Celtes », « Galatie et Galates », *Gallia* et *Galli* dans les textes anciens antérieurs à la *Guerre des Gaules* de Jules César ou à peu près contemporains. Il s'agissait de prendre la mesure des nouveautés — pour ne pas dire du « coup de force » — qu'imposa le proconsul romain en définissant la *Gallia* comme l'espace géographique limité par le Rhin, les Alpes, la Méditerranée, les Pyrénées et l'Océan (pour nous, Atlantique, Manche et mer du Nord), et en réservant le terme de *Galli* aux habitants de cet espace, leurs voisins de l'autre côté du Rhin étant appelés *Germani* et leur pays *Germania*, distinction qui devait influencer sur l'histoire moderne — notamment en fondant une idéologie de l'affrontement franco-allemand.

Nous avons commencé par rappeler les incertitudes qui ont longtemps régné sur la connaissance du monde, que les auteurs étaient les premiers à avouer. Ainsi Hérodote (*Histoire*, III, 115) à propos de l'Europe occidentale :

« Sur les régions de l'Europe situées aux confins du monde occidental, je ne puis donner aucune précision : car je refuse pour ma part d'admettre l'existence d'un fleuve appelé par les Barbares *Éridanos*, qui se jetterait dans la mer septentrionale et nous donnerait l'ambre ; je ne connais pas davantage ces îles "*Cassitérides*", d'où nous viendrait l'étain. En premier lieu, ce nom même d'Éridanos trahit une origine grecque et non barbare : il aura été fabriqué par quelque poète. En second lieu, je ne puis, malgré tous mes efforts, trouver un témoin oculaire qui me confirme l'existence d'une mer au-delà de l'Europe. Tout ce que je puis dire, c'est que l'étain nous arrive de l'extrémité du monde, ainsi que l'ambre. »

Ces lignes attestent que les renseignements venaient des échanges commerciaux (l'ambre, l'étain), véhiculant des noms mystérieux que l'historien-

géographe ne savait localiser et dont il mettait en doute la réalité. Trois siècles et demi plus tard, Polybe (III, 59) faisait montre de plus d'assurance :

« Étant donné les conditions dans lesquelles les chercheurs travaillaient autrefois, il était très malaisé sinon impossible pour eux de nous donner des relations exactes en ces matières. Aussi les omissions et les bévues qu'ont pu commettre ces auteurs sont-elles excusables. Ils méritent même l'éloge et l'admiration dans la mesure où, à l'époque où ils vivaient, ils ont pu établir certains faits et faire progresser nos connaissances. Mais de nos jours, grâce à l'empire qu'Alexandre a constitué en Asie et à la suprématie romaine qui s'est étendue ensuite sur le reste du monde, il est possible de voyager presque partout par terre et par mer, et comme, en outre, la politique et la guerre offrent plus de carrières à l'ambition de nos hommes d'action, ceux-ci ont toutes sortes de facilités pour effectuer des enquêtes dans ces contrées et satisfaire leur curiosité. Nous devons donc aujourd'hui disposer sur ces régions autrefois mal connues de notions plus précises et plus exactes. J'essaierai, pour ma part, d'apporter ma contribution dans ce domaine, lorsque la suite de mon récit m'offrira pour cela une occasion favorable. J'espère retenir alors toute l'attention des lecteurs curieux de ces choses-là, car, si j'ai affronté les dangers d'un voyage en Afrique, en Espagne et en Gaule, ainsi que dans la mer qui s'étend au-delà de ces contrées, c'est essentiellement pour pouvoir corriger les erreurs de ceux qui m'ont précédé et faire connaître aux Grecs ces parties-là du monde habité. »

Seconde réflexion préliminaire : si aucun texte antérieur au VI^e siècle avant J.-C. ne cite les Celtes, il ne s'ensuit pas que ceux-ci n'existaient pas ! Les Indiens d'Amérique ou les populations africaines ne sont pas nés lorsque des guerriers ou des explorateurs européens prirent contact avec eux. Il est désagréable d'avoir à rappeler ces évidences, mais trop d'études considèrent encore que « les Celtes apparaissent dans l'histoire au VI^e (ou au V^e siècle) ». Dans l'histoire, oui, au sens de la documentation écrite qui nous est parvenue.

*
**

Dans la revue *Études Celtiques*, 32, 1996, pp. 11-48, Philip M. Freeman a recensé les sources grecques les plus anciennes (VI^e-IV^e siècles). Voici le tableau récapitulatif qu'il a dressé :

Hécatéé de Milet	Fin du VI ^e s.	Périple le long des côtes méditerranéennes occidentales
Sources d'Aviénus (<i>Ora Maritima</i>)	Vers 500 ?	Périple le long des côtes méditerranéennes occidentales et de l'Atlantique
Hérodote	Vers 430-425	Sources du Danube en pays celtique
Xénophon	Vers 362	Mercenaires celtiques
Ephippus	370-360	Cuisine celtique (comédie grecque)

<i>IG II</i> , 1438	352-351	Armes celtiques à Athènes
Platon	Vers 350	L'ivrognerie des Celtes
Asclépade	IV ^e s.	Mythe de Cyparissa
Héraclide du Pont	Milieu IV ^e s.	Sac de Rome par les Hyperboréens
Pseudo-Scylax	360-347	Installation des Celtes sur l'Adriatique près des Vénètes
Eudoxe de Cnide	Vers 390-340	Agde, cité des Celtes ou des Ligyens
Aristote	Milieu IV ^e s.	Traits de mœurs chez les Celtes
Éphore	Milieu IV ^e s.	Géographie, obésité, punitions chez les Celtes
Théopompe	Milieu IV ^e s.	Sac de Rome, banquets, ruses des Celtes
Pythéas	Fin IV ^e s.	Voyage vers le Nord de l'Europe
Ptolémée 1 ^{er}	Fin IV ^e s.	Celtes et Alexandre
Sôpater	Vers 300	Sacrifice des prisonniers de guerre chez les Celtes

Il s'agit le plus fréquemment de brèves mentions que nous ne connaissons que de seconde main, les trouvant parfois dans des Encyclopédies de la fin de l'Antiquité. Voici les plus intéressantes.

Deux passages d'Hérodote concernent l'Istros (le Danube, grande voie commerciale) :

« En effet le Nil vient de la Libye, qu'il coupe par le milieu ; et, comme je le conjecture en m'aidant du connu pour expliquer l'inconnu, son cours doit avoir un développement égal à celui de l'Istros. L'Istros vient du pays des Celtes et de la ville de Pyréné, et partage l'Europe en deux. (Les Celtes habitent au delà des Colonnes d'Héraclès et sont les voisins des Cynésiens, le plus occidental des peuples de l'Europe.) L'Istros traverse donc toute l'Europe et se jette dans le Pont-Euxin, à l'endroit où les colons de Milet ont fondé Istria. » (II, 33)

« (L'Istros) en effet traverse toute l'Europe : il naît chez les Celtes, le dernier peuple de l'Europe après les Cynètes, du côté du soleil couchant ; il traverse toute l'Europe et vient heurter le flanc de la Scythie. » (IV, 49)

Il semble que les Cynésiens soient un peuple d'Ibérie occidentale. La « ville de Pyréné » n'a sûrement aucun rapport avec la chaîne de montagne. Ce qu'il faut comprendre : à part les Cynésiens (ou les Cynètes), les Celtes occupent

l'extrémité de l'Occident. Les sources du Danube sont réputées se situer dans leur pays.

Aristote rapporte essentiellement des traits de mœurs, mais deux passages méritent considération, qui concernent... les ânes :

« L'âne est un animal de tempérament froid. Si bien qu'en raison de sa sensibilité au froid, il ne se reproduit pas dans les climats hivernaux, comme la Scythie et les régions voisines, comme les terres celtiques au-dessus de l'Ibérie, qui sont également froides. » (*Génération des Animaux*, 2, 8)

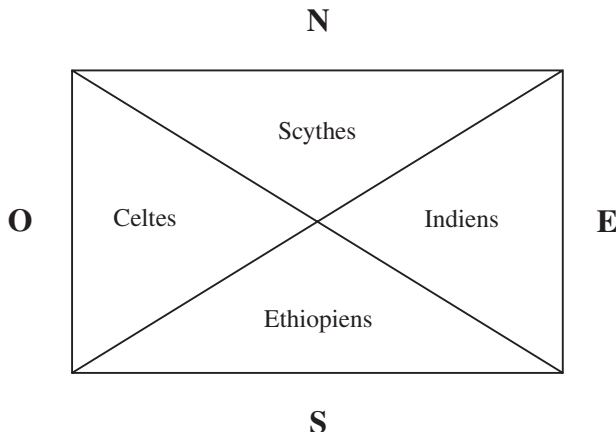
« En beaucoup d'endroits, le climat est l'explication. En Illyrie, Thrace et Épire, les ânes sont petits. En Scythie et en Celtique, ils n'existent pas du tout, car ces régions ont des hivers très froids. » (*Histoire des Animaux*, 7, 28)

Ces deux passages livrent les premières considérations sur la rigueur du climat qui règne dans la Celtique — on en trouvera bien d'autres par la suite —, laissant entendre qu'elle occupe en grande partie des espaces non méditerranéens, voire septentrionaux.

Peu après, Éphore « rationalisait » les opinions exprimées par ses prédécesseurs — à en croire ce passage de Strabon :

« Éphore signale également l'opinion des anciens concernant l'Éthiopie (il en parle dans son livre *Sur l'Europe*) ; le monde céleste et le monde terrestre étant divisés en quatre portions, l'une, vers l'apéliotès (l'est), serait occupée par les Indiens, la deuxième, vers le notos (le sud), par les Éthiopiens, la troisième, vers le couchant, par les Celtes, la quatrième, vers le borée (le nord), par les Scythes. » (Strabon, *Géographie*, I, 28)

Ce qui donne le schéma suivant :



Pour faire bref, les textes les plus anciens citent les Celtes pour leur attribuer les traits de mœurs et les bizarreries caractéristiques des barbares, mais en ressort l'impression qu'ils occupent de vastes régions à l'ouest et au nord-ouest de

l'Europe, depuis des côtes septentrionales (où il fait très froid) jusqu'à des rivages méditerranéens (en Espagne et dans la France actuelles). Rien de vraiment précis, quelques noms d'« établissements » et de fleuves, liés à la géographie commerciale. Tout va changer au III^e siècle avant J.-C.

Les Celtes entrent dans l'histoire grecque au début du III^e siècle, lorsque des « bandes » (pour reprendre le vocabulaire des auteurs grecs) pénètrent en Macédoine, puis en Grèce, osant même s'en prendre au sanctuaire de Delphes (277-276). Bien que battues et forcées de se replier, toutes les troupes ne repartirent pas vers l'ouest. Une partie d'entre elles s'installa aux confins de la Thrace et fonda le royaume de Tyllis, une autre s'établit au cœur de l'Anatolie.

Du coup, les textes deviennent de plus en plus nombreux. Surtout, nous avons la chance que deux auteurs aient consacré aux Celtes des développements abondants. Le premier : Polybe (v. 200-120), qui nous a légué une ample description de l'Italie et de la Gaule cisalpine (l'Italie du nord), un récit détaillé des invasions celtiques en Italie et des combats contre Rome, sans évoquer nombre d'informations disséminées de-ci de-là. Malheureusement, est perdu son livre XXXIV qui contenait une description de la Gaule au-delà des Alpes.

Le deuxième auteur, Poséidonios (v. 135-50), écrivit des *Histoires* qui continuaient celles de Polybe, le livre XXIII étant consacré aux Celtes. Si son œuvre a sombré, elle a fait l'objet de nombreux emprunts ou citations chez des auteurs postérieurs, notamment Diodore de Sicile et Strabon.

Dans cette tradition grecque, nous constatons que le nom de Celtes, sans disparaître, laisse généralement la place au nom Galates. Pourquoi ? Depuis le XIX^e siècle, plusieurs auteurs ont posé la question. Les hypothèses proposées sont les suivantes :

1. Il s'agit de la même réalité, et même d'un nom unique, mais qui a fait l'objet d'une prononciation ou d'une translation différentes selon les régions : Κλτ (en grec) (Κλτ de Keltoi ou Keltai) correspondrait à Γλτ (Glt de Galatai). On sait que des sons celtiques se rendaient difficilement en grec ou en latin. Par exemple, dans les textes, le nom antique d'Orléans se traduit, selon les auteurs, Kenabum ou Genabum. Aurait-on dit plutôt Keltoi ou Keltai dans les zones de la Méditerranée occidentale, plutôt Galatai en Europe centrale ?

2. Il s'agit de traduire en grec, en utilisant le mot Galatai, les *Galli* des Romains. Celui-ci apparaît pour la première fois en 385 avant J.-C. dans les Fastes Capitolins à l'occasion du triomphe de Camille *de Galleis*.

3. Les Galates (et les *Galli* ?) ne sont qu'une partie de l'ensemble « celtique ».

Pour trancher, revenons aux textes. Dans son *Hymne à Délos*, écrit vers 280 avant J.-C., le poète grec Callimaque évoque — dans une fausse prédiction mise dans la bouche d'Apollon — des événements qui se sont déjà produits, à savoir l'invasion de la Grèce par les Celtes :

« Et un jour viendra pour nous d'une lutte commune, un jour que de l'extrême Occident les derniers des Titans, levant contre l'Hellade l'épée barbare et l'Arès *celte*, se précipiteront, tels les flocons de la neige, aussi nombreux que les constellations qui parsèment la prairie céleste, un jour qu'ils empliront de leur foule les lieux forts (*lacune*) et la plaine de Crissa et les terres (*lacune*) ; et qu'ils verront la grasse fumée sur les autels du dieu voisin, et ce ne sera plus ouï-dire, et déjà, près de mon temple, on apercevra les phalanges ennemies, déjà près de mes trépieds, les glaives et les ceinturons, armure d'impudence, et les boucliers odieux qui pour les *Galates*, race en délire, marqueront la route d'un destin cruel. » (v. 171-184)

Les deux expressions « L'Arès celtique » et « la race insensée des Galates » semblent équivalentes. On retrouve l'idée que ces barbares viennent de l'« extrême Occident », qu'ils représentent « les derniers des Titans ». Éloignement, étrangeté, force inouïe, race insensée : les vieux lieux communs, dans un texte des débuts du III^e siècle !

Au siècle suivant, Polybe utilise aussi bien *Keltoi* que *Galatai*. Certains auteurs ont pensé que, par *Keltoi*, Polybe désignait des populations très anciennement installées dans les Alpes et au nord de l'Italie, réservant le terme de *Galatai* aux envahisseurs du IV^e siècle. Cette théorie n'est pas absolument impossible, mais plusieurs passages démontrent que les uns et les autres sont de la même race, et que Polybe utilise indifféremment l'un et l'autre terme. Un exemple parmi d'autres, *Histoire*, II, 18, dont voici deux traductions, l'une « élégante » (celle de D. Roussel dans l'édition de la *Pléiade*), l'autre « littérale » (celle d'E. Cougny, de 1886) :

Denis Roussel :

« Trente ans après la prise de Rome, les *Gaulois* apparurent de nouveau près d'Albe avec une puissante armée. Surpris par cette attaque soudaine, les Romains, qui n'avaient pas eu le temps de rassembler les forces alliées, n'osèrent pas cette fois les affronter en bataille rangée. Mais lorsque, onze ans après, les *Gaulois* envahirent une fois de plus leur pays avec une forte armée, comme ils avaient été prévenus et qu'ils avaient pu réunir les contingents alliés, ils se portèrent avec ardeur à leur rencontre, brûlant d'en venir aux mains et d'en finir avec eux. Les *Gaulois* furent saisis d'effroi en voyant l'ennemi marcher ainsi contre eux et, comme il y avait parmi eux des dissensions, ils effectuèrent au cours de la nuit qui suivit une retraite qui ressemblait fort à une déroute et rentrèrent dans leur pays. Pendant les treize années qui suivirent cette débandade, ils se tinrent tranquilles, puis, voyant à quel point la puissance de Rome s'était accrue, ils conclurent avec elle un traité de paix. »

Edmond Cougny :

« Les *Celtes* s'étant derechef avancés jusqu'à Albe avec une grande armée, trente ans après la prise de la ville, les Romains n'osèrent pas envoyer des troupes à leur rencontre, parce qu'ils avaient été surpris par cette invasion faite à l'improviste et n'avaient pu réunir et mettre en ligne les forces de leurs alliés. Mais douze ans après cette seconde irruption, *ces peuples* revenus avec une grande armée, les Romains, prévenus, réunirent leurs alliés et marchèrent à leur rencontre tout pleins d'ardeur, pressés d'en venir aux mains et de risquer le tout pour le tout. Les *Galates*, effrayés de ce mouvement en avant et divisés entre eux, firent, la nuit venue, une retraite assez semblable à une fuite et

rentrèrent chez eux. Par suite de cette crainte, ils restèrent treize ans en repos ; puis, voyant grandir la puissance des Romains, ils firent avec eux la paix et des traités. »

Un autre extrait est encore plus éloquent (II, 32). Il concerne des auxiliaires « gaulois » servant à côté des légions romaines :

« Les Romains, d'un côté se voyant de beaucoup inférieurs en nombre, voulaient se servir des troupes des *Celtes* qui étaient leurs alliés ; de l'autre, réfléchissant à l'inconstance des *Galates* et à cette particularité, qu'ils allaient entrer en lutte avec des peuples de la même race que leurs auxiliaires, ils n'avaient garde d'agir en commun avec de pareils hommes dans un pareil moment, dans une affaire de cette importance. Finalement, ils demeurèrent eux-mêmes sur la rive celtique, et ayant fait passer de l'autre côté les *Celtes* de leur parti, ils retirèrent les ponts qui étaient sur la rivière, se mettant tout à la fois en garde contre leurs alliés, et ne se laissant à eux-mêmes qu'une espérance de salut, la victoire. »

Ces passages plaident pour l'identité Celtes-Galates, mais Polybe ne donne aucune définition (ethnique ou géographique) d'une Celtique ou d'une Galatie, se contentant de distinguer ceux qui habitent en deçà ou au-delà des Alpes (II, 15), ce dernier espace étant on ne peut plus vague. Des auteurs grecs plus tardifs, se fondant sur les sources de cette époque hellénistique, vont dans le même sens. Pour Plutarque, « les Galates sont de race celtique » (*Vie de Camille*, 14). Pour Appien, « les Celtes [sont ceux] que les Italiotes appellent Galates » (*Rom.*, 3).

Pausanias (qui écrit au milieu du II^e siècle après J.-C.) est encore plus clair. Pour sa *Description de la Grèce*, il a accumulé une vaste documentation. Or, il écrit ceci :

« Les *Galates* habitent aux extrémités de l'Europe, près d'une vaste mer dont les navires ne peuvent atteindre les limites : elle présente un reflux, des brisants, et des monstres qui ne ressemblent en rien à ceux qu'on voit dans le reste des mers. À travers leur pays coule l'Eridan, près duquel on croit que les filles du Soleil gémissent sur le malheur de Phaéton, leur frère. C'est assez tard que la dénomination de *Galates* a prévalu. *Celtes* est le nom que ces peuples se donnaient anciennement eux-mêmes et que les autres leur donnaient aussi. » (*Attique*, IV, 1)

Reste à savoir si, chez les auteurs grecs, a subsisté la conception d'une très vaste « Celtique ». Diodore de Sicile (quasi contemporain de César : il écrivit sa *Bibliothèque Historique* entre 60 et 30 avant J.-C.) reprend une notice qui provient de Poséidonios :

« La *Galatie*, située pour sa plus grande partie sous le Nord, est hivernale et particulièrement froide. À la saison d'hiver, dans les jours nuageux, tombe au lieu de pluie une neige abondante, tandis que dans les jours où le ciel est serein il y a abondance de glace et de glaçons extraordinaires, de sorte que les rivières gelées se couvrent de ponts naturels : et ce ne sont pas seulement de simples voyageurs isolés qui les traversent en marchant sur la glace, mais des milliers d'hommes en troupes avec bêtes de somme et chars lourdement chargés y passent en sécurité.

De nombreux et grands fleuves coulent à travers la *Galatie* et coupent diversement la plaine de leurs courants, les uns coulant de lacs sans fond, les autres ayant leurs sources et leurs affluents dans les montagnes ; quant à leur embouchure, les uns la font dans

l'Océan, les autres dans la mer de chez nous. Le plus grand de ces derniers est le Rhône, qui a ses sources dans les Alpes et se jette dans la mer par cinq bouches. De ceux qui s'écoulent dans l'Océan les plus grands me semblent être le Danube et le Rhin [...]. Il y a encore de nombreux cours d'eau en *Celtique*, dont il serait long de parler. Presque tous, solidifiés par la glace, recouvrent d'un pont leurs courants et comme la glace, à cause de sa matière lisse, fait glisser ceux qui traversent, on assure la traversée en y étendant de la paille. » (V, 25)

Outre l'emploi concurrent de *Galatia* et de *Keltikè*, on voit que la description concerne la Celtique traditionnelle, traversée par le Danube, le Rhin, le Rhône, affligée d'un climat très froid.

Terminons cette recension des auteurs grecs par Denys d'Halicarnasse, qui écrivait dans la seconde moitié du I^{er} siècle avant J.-C. (peu après César). Dans ses *Origines de Rome* (XIV, 1), il écrit ceci :

« La Celtique est située dans la partie de l'Europe qui s'étend vers l'ouest, entre le pôle nord et la ligne équinoxiale. De forme quadrangulaire, elle confine aux Alpes, montagnes les plus hautes de l'Europe, vers le levant ; aux Pyrénées vers le midi et du côté du vent du sud ; à la mer située à l'extérieur des colonnes d'Héraclès du côté du couchant ; aux peuples scythe et thrace du côté du vent boréal et de l'Ister, fleuve le plus important de cette région, qui descend du massif des Alpes, traverse tout le continent situé sous les Ourse, et se jette dans la mer Pontique. Ce pays est si étendu qu'il occupe le quart de l'Europe ou peu s'en faut ; il est bien arrosé et riche, fournit des fruits en abondance et d'excellents pâturages pour les troupeaux ; il est séparé en son milieu par le Rhin, qui passe pour le plus important des fleuves d'Europe après l'Ister. »

Si sa description est étonnante (pour nous) quant à l'orientation, elle reproduit cependant la conception de l'ensemble des géographes et ethnographes grecs : la Celtique (ou la Galatie), territoire occupé par les Celtes (ou les Galates), couvre une grande partie de l'Occident. Elle est traversée par le Danube et par le Rhin. C'est ainsi que, aujourd'hui, nous définissons (à peu près) le « monde celtique ».

**

Mais les Romains, eux, comment définissaient-ils la *Gallia* et les *Galli* ? Si l'on consulte les écrivains latins, on constate qu'ils n'utilisent jamais les mots Celtique et Celtes. Ou du moins presque jamais, car il existe de rares exceptions.

Ainsi, Pomponius Méla (un géographe du milieu du I^{er} siècle après J.-C., d'origine hispanique, qui écrivit une description du monde : *De chorographia*) désigne un peuple ibérique sous le nom de *Celtici* ou *Celtica gens*. Il habite au nord-ouest de la côte atlantique, près du promontoire qui porte son nom : *promuntorium celticum*, le cap Finistère (*Chor.*, III, 9, 10). Mentions analogues chez Pline l'Ancien (IV, 101 et III, 13).

La seconde exception tient à deux textes qui recopient ou transposent le début de la *Guerre des Gaules* de César. Ainsi, de nouveau Pomponius Méla (III, 20) :

« La contrée tout entière qu'habitent ces peuples s'appelle la Gaule Chevelue. Ces peuples se rangent sous trois noms principaux et de très grands fleuves en marquent les

limites. Ainsi, du Pyréné à la Garonne c'est le domaine des Aquitains, d'ici à la Seine celui des Celtes, de là au Rhin celui des Belges. »

C'est un pur décalque de *BG* I, 1, comme on trouve aussi chez Pline, IV, 105.

Plus intéressant, le passage où Tite-Live rapporte ce que nous appelons les « invasions celtiques en Italie », dont voici le début :

« Pour ce qui est du passage des Gaulois en Italie, voici ce qu'on en raconte : à l'époque où Tarquin-l'Ancien régnait à Rome, la Celtique, une des trois parties de la Gaule, obéissait aux Bituriges, qui lui donnaient un roi. Sous le gouvernement d'Ambigatus, que ses vertus, ses richesses et la prospérité de son peuple avaient rendu tout-puissant, la Gaule reçut un tel développement par la fertilité de son sol et le nombre de ses habitants, qu'il sembla impossible de contenir le débordement de sa population. »

« De transitu in Italiam Gallorum hæc accepimus. Prisco Tarquinio Romæ regnante, Celtarum, quæ pars Galliæ tertia est, penes Bituriges summa imperii fuit : ii regem Celtico dabant. Ambigatus is fuit, virtute fortunaque quum sua, tum publica, præpollens, quod imperio ejus Gallia adeo frugum hominumque fertilis fuit, ut abundans multitudo vix regi videretur posse. » (Tite-Live, V, 34)

Tite-Live rapporte une tradition (*haec accepimus*). Cette tradition, manifestement grecque, faisait référence à la Celtique, aux Celtes. Il emploie donc les termes *Celticum*, *Celtae*. Mais Tite-Live, soucieux d'explication, va chercher dans la *Guerre des Gaules* de César la définition que celui-ci donne des *Celtae* et il ajoute donc « *quæ pars Galliæ tertia est* », ce qui rend le passage inintelligible. En effet, si l'on supprime cette incise faussement explicative, les choses sont claires : il y a identité entre *Galli* et *Celtae*, entre *Celticum* et *Gallia*. Les Bituriges et leurs alliés pouvaient se situer n'importe où dans la « grande » Celtique lorsqu'ils se lancèrent, les uns vers la Forêt Hercynienne, les autres vers l'Italie. Notons que ces termes *Celticum* et *Celtae* sont employés ici dans un contexte très ancien, le règne de Tarquin l'Ancien (traditionnellement daté de 616 à 578 avant J.-C.), mais Tite-Live utilise concurremment *Gallia* et *Galli*. Dans le reste de son œuvre, on le verra, ne se trouveront plus que ces deux derniers termes, et il en va de même pour l'ensemble de la littérature latine.

Ne pouvant parcourir une telle montagne, nous avons étudié quelques points précis.

D'abord, pourquoi les Romains ont-ils appelé Gaulois ceux que les Grecs appelaient Celtes ? Vieille question, toujours non résolue. Rappelons-nous qu'ils ont nommé « Grèce et Grecs » un pays et des habitants qui, dans leur propre langue, se nommaient « Hellade et Hellènes », et cela parce que les premiers Hellènes qu'ils avaient rencontrés étaient les *Grai*, un petit peuple de Grèce occidentale — dont une théorie propose qu'il aurait participé à la colonisation de Cumes, assurant une certaine diffusion à son nom. En irait-il de même pour les *Galli* : serait-ce le nom d'une tribu (par ailleurs inconnue) ? D'après certains linguistes, le nom *Gall* serait celtique et signifierait « les Furieux » (en vieil irlandais, *gal* : vapeur, fureur), un surnom que ces Celtes se seraient donné à

eux-mêmes ou que d'autres Celtes leur auraient conféré — de même que le nom « Éduens » (*Haedui*) signifie « les Ardents » ? On n'est pas près de le savoir.

Deuxième point. Dans la pensée et la sensibilité romaines, on trouve un trait permanent, une conception qu'on résumerait ainsi : d'un côté des Alpes, se trouve l'Italie ; de l'autre, la Gaule. Cette conception est à la fois géographique, anthropologique et politique. Sous-jacente, l'idée que, si des Gaulois se sont établis au sud des Alpes (au point qu'on parle d'une *Gallia cisalpina*, voire tout simplement de *Gallia* et de *Galli*), il s'agit d'une anomalie contraire à l'ordre du monde.

Les citations seraient légion. Contentons-nous d'un passage, parfaitement neutre, de Cornélius Népos (qui écrit vers 60-25 avant J.-C.), à propos d'Hannibal : celui-ci arrive aux Alpes *quae Italian ab Gallia sejungunt* (« qui séparent l'Italie de la Gaule »). Ajoutons que cette « séparation » inspire souvent des métaphores d'ordre militaire. Pour Tite-Live (XXXI, 35), les Alpes constituent les *moenia* (le rempart) de l'Italie ; pour Florus (I, 38), elles sont *claustra*, une barrière, ou encore un verrou.

Troisième point. Au-delà des Alpes, en quoi consiste cette *Gallia transalpina* ? Est-ce la province conquise à partir de 125-120 ? Est-ce la Gaule au sens césarien ? Pas du tout. Nombreuses sont les occurrences selon lesquelles la *Gallia* et les *Galli* occupent de très vastes espaces, qu'on ne sait pas très bien situer, car les Romains ne s'intéressent guère à la géographie. Caractéristique de cette ignorance, ce passage de Tite-Live (XLIV, 14) concernant l'année 168 avant J.-C. :

« Une députation vint à Rome de la part d'un petit roi des Gaulois pour offrir des secours contre la Macédoine. Ce roi s'appelait Balanos ; mais on ignore sur quelle peuplade il régnait. Le sénat remercia les envoyés et leur donna en présent un collier d'or de deux livres, des coupes d'or qui en pesaient quatre, un cheval caparaçonné et une armure de cavalier. »

« Legati transalpini ab regulo Gallorum (Balanes ipsius traditur nomen ; gentis, ex qua fuerit, non traditur) Romam venerunt, pollicentes ad macedonicum bellum auxilia. Gratiae ab senatu actae, muneraque missa, torquis aureus duo pondo, et paterae aureae quatuor pondo, equus phaleratus, armaque equestria. »

Deux dossiers démontrent que le monde des Gaulois transalpins s'étendait fort loin. D'abord, celui qui concerne la guerre qui opposa Rome au roi de Macédoine, Persée. Celui-ci, voulant venger la défaite subie par son père, Philippe V, à Cynoscéphales (en 197), chercha à s'assurer l'appui du roi de Pergame, Eumène, et d'un roi d'Illyrie, Gentios ; il prit également langue — écrit Tite-Live (XLIV, 27) — avec des *Galli* qui se trouvaient dans les parages :

« [Les Gaulois] étaient au nombre de dix mille cavaliers et d'autant de fantassins, dont la vitesse égalait celle des chevaux, et qui, pendant l'action, montaient ceux dont les cavaliers avaient succombé. Ils avaient fait la condition de dix pièces d'or par cavalier, et de cinq par fantassin. Leur chef devait en recevoir mille.

« Veniebant decem millia equitum, par numerus peditum, et ipsorum iungentium cursum equis, et in vicem prolapsorum equitum vacuos capientium ad pugnam equos. Hi pacti erant, eques denos praesentes aureos, pedes quinos, mille dux eorum. Venientibus his Per-

À la nouvelle de leur approche, Persée sortit de son camp sur les bords de l'Énipée, avec la moitié de ses troupes, et fit donner ordre aux villes et bourgades voisines de préparer des approvisionnements de blé, de vin et de bestiaux. Lui-même, il avait, disait-il, des dons à offrir aux chefs ; des chevaux, des harnais, des habits de guerre et une petite quantité d'or à distribuer à un petit nombre ; il croyait pouvoir en imposer à la multitude par des espérances. Arrivé près de la ville d'Almana, il campa sur la rive du fleuve Axios. Les Gaulois avaient fait halte aux environs de Desudaba, dans la Médique, attendant le paiement des sommes promises. »

seus ab Enipeo ex castris profectus obviam cum dimidia copiarum parte denuntiare per vicos urbesque, quæ viæ propinquæ sunt, cœpit, ut commeatus expedirent, frumenti, vini, pecorum ut copia esset. Ipse equos. phalerasque, et sagula, donum principibus ferre, et parum auri, quod inter paucos divideret, multitudinem credens trahi spe posse. Ad Almanam urbem pervenit, et in ripa fluminis Axii posuit castra. Circa Desudabam in Mædica exercitus Gallorum conederat, mercedem captam opperiens. »

Donc, ces *Galli* se trouvent en Médie, c'est-à-dire en Thrace, au nord-est de la Macédoine. Nous avons la chance de trouver des précisions chez Plutarque qui, s'intéressant aux questions morales, fit de la conduite de Persée un *exemplum* de l'avarice (*Paul-Émile*, XII et XIV). Notons que Plutarque use du terme « Galatoi » (Galates).

« (Persée) souleva aussi les Gaulois qui vivent au bord du Danube et qu'on appelle les Basternes, une bande de cavaliers très belliqueux, et il invita les Illyriens, par l'intermédiaire de leur roi Genthios, à entrer en guerre à ses côtés. (...)

Ce fut l'avarice qui poussa ce roi, par crainte de perdre de l'argent, à détruire et à ruiner les glorieuses et magnifiques espérances que les Macédoniens avaient fondées sur cette guerre. Des Basternes étaient en effet venus le rejoindre, à sa demande, dix mille cavaliers et dix mille fantassins, tous mercenaires, de ces gens qui ne savent ni labourer, ni naviguer, ni vivre de l'élevage, et ne connaissent qu'un seul travail et qu'un seul métier : combattre sans cesse et l'emporter sur tous ceux qu'on leur oppose. Quand ces hommes établirent leur camp dans le pays des Maides et se mêlèrent aux troupes du roi, leur haute stature, leur entraînement admirable, leur insolence et leur fierté quand ils défiaient les ennemis inspirèrent aux Macédoniens une grande confiance ; ils se disaient que les Romains ne pourraient tenir en face d'eux et seraient frappés de stupeur à leur vue, devant leurs mouvements étranges et terrifiants. Or, après avoir ainsi disposé ses hommes et les avoir emplis de telles espérances, Persée fut pris de vertige lorsque, pour chaque capitaine, on lui réclama mille pièces d'or : devant une telle somme, aveuglé par la mesquinerie, il refusa de payer et renonça à ces alliés, comme s'il était, non pas l'ennemi des Romains, mais leur intendant, et qu'il devait rendre des comptes précis de ses dépenses à ceux-là mêmes à qui il faisait la guerre. »

Donc, par Plutarque, nous apprenons que ces Gaulois (Galatoi) vivent « au bord du Danube » et qu'on les nomme « Basternes », une peuplade citée par d'autres auteurs anciens et sise vers le Bas-Danube et la Moldavie.

Plus éloquent encore, le dossier des Cimbres et des Teutons. Résumons les faits. À partir de 120 avant J.-C., se déclenche une vaste migration. À son origine, deux peuples : les Cimbres qui habitaient le Jutland (au nord du Danemark, peut-être ravagé par un raz-de-marée) et les Teutons (leurs voisins méridionaux, sur

le territoire de l'actuelle Allemagne). Vont s'adjoindre à eux les Ambrons (qu'on ne sait localiser avec précision) et les Tigurins (qui font partie de la cité des Helvètes). Pendant des années, ils sillonnent la Gaule (au sens césarien) et l'Ibérie, infligeant des défaites cuisantes aux légions romaines envoyées parer une éventuelle incursion en Italie. Enfin, en 105, Rome confia un commandement exceptionnel à Caius Marius — qui venait de vaincre Jugurtha. Celui-ci battit les Cimbres à l'automne 102 près d'Aix-en-Provence, puis les Teutons en juillet 101 à Verceil, au nord du Pô.

Cette migration a donné lieu, évidemment, à de multiples relations. Florus (I, 38) définit ainsi l'origine du mouvement :

« Les Cimbres, les Teutons et les Tigurins, fuyant depuis les extrémités de la Gaule parce que l'Océan avait inondé leurs territoires, cherchaient dans le monde entier de nouvelles demeures. »

« Cimbri, Teutoni atque Tigurini ab extremis Galliae profugi, cum terrarum eorum inundasset Oceanus, novas sedes toto orbe quaerebant. »

« Les extrémités de la Gaule » : il s'agit, on l'a dit, du Jutland. Salluste (qui publie son *Jugurtha* vers 42-40, c'est-à-dire après la mort de César, qu'il avait bien connu durant la guerre civile), Salluste, donc, désigne les Cimbres et leurs alliés sous le nom de *Galli* (*Jug.*, 114) :

« À peu près à la même époque [en 105], nos généraux Q. Cépion et Cn. Manlius ne furent pas heureux dans une rencontre avec les Gaulois [ils furent écrasés, près d'Orange]. L'épouvante fit trembler l'Italie entière. À ce moment, et toujours depuis lors, les Romains ont été convaincus que, si avec les autres peuples rien n'est impossible à leur courage, avec les Gaulois, c'est pour eux une question, non de gloire, mais de vie et de mort. Mais lorsqu'on apprit la fin de la guerre de Numidie et l'arrivée à Rome de Jugurtha enchaîné, on réélut consul Marius, bien qu'absent, et on lui attribua la province de Gaule. Aux calendes de janvier, il triompha, étant consul, avec une grande pompe. Et c'est sur lui, à ce moment, que reposaient les espérances et toute la force de la république. »

« Per idem tempus adversum Gallos ab ducibus nostris Q. Cæpione et M. Manlio male pugnatum. Quo metu Italia omnis contremuerat. Illique et inde ad nostram memoriam Romani sic habuere : alia omnia virtuti suæ prona esse, cum Gallis pro salute, non pro gloria, certari. Sed postquam bellum in Numidia confectum et Jugurtham victum adduci Romam nuntiatum est, Marius consul absens factus, et ei decreta provincia Gallia ; isque kalendis januariis magna gloria consul triumphavit. Ea tempestatate spes atque opes civitatis in illo site. »

Deux passages de Cicéron vont dans le même sens. Le premier est extrait d'un discours prononcé en 56 (la troisième année de la guerre des Gaules) pour appuyer César et plaider pour la prorogation de son gouvernement (*Prov. Cons.*, XIII, 32).

« C'est une (véritable) guerre gauloise, Pères conscrits, qui a été menée sous le commandement de César. Auparavant, on s'était borné à des opérations défensives. Nos généraux ont

« Bellum Gallicum, Patres conscripti, C. Caesare imperatore gestum, antea tantum modo repulsum. Semper illas nationes nostri imperatores refutandas

toujours pensé qu'il fallait repousser ces peuples plutôt que les attaquer. Le grand C. Marius lui-même, dont la valeur divine et supérieure sut remédier aux grands malheurs et aux grandes pertes du peuple Romain, put arrêter les immenses troupes des Gaulois qui déferlaient en Italie, mais il ne pénétra pas lui-même jusqu'à leurs villes ni à leurs habitats. »

potius bello quam lacessendas putauerunt. Ipse ille C. Marius, cuius diuina atque eximia uirtus magnis populi Romani luctibus funeribusque subuenit, influentis in Italiam Gallorum maximas copias repressit, non ipse ad eorum urbes sedesque penetrauit. »

Dans le *de Oratore*, écrit en 55 avant J.-C., un participant au dialogue — un avocat connu pour son don de la plaisanterie — donne des exemples de « gags » pour en démontrer l'importance dans les plaidoiries. Il raconte comment, plaidant au Forum, il montra (accroché à un portique) un *scutum Cimbricum Marianum*, c'est-à-dire un bouclier peint pour le triomphe de Marius sur les Cimbres. Que représentait-il ?

« Les ressemblances d'images, de leur côté, amusent beaucoup l'auditoire ; elles portent d'ordinaire sur une difformité, sur un défaut corporel, que l'on rapproche d'un objet encore plus laid. J'usai de cette manière contre Helvius Mancina : "Je vais, lui dis-je, montrer ton portrait à l'assemblée. — Montre donc, je te prie", répondit-il. Alors, j'indiquai du doigt, aux Boutiques Neuves, une figure peinte sur un bouclier cimbrique de Marius, un Gaulois tout contrefait, tirant la langue, et les joues pendantes. Tout le monde éclata de rire ; cela parut le portrait frappant de Mancina. »

« Valde autem ridentur etiam imagines, quae fere in deformitatem aut in aliquod uitium corporis ducuntur cum similitudine turpioris ; ut meum illud in Heluim Manciam : "Iam ostendam cuius modi sis" ; cum ille : "Ostende, quaeso" demonstraui digito pictum Gallum in Mariano scuto Cimbrico sub Nouis, distortum, eiecta lingua, buccis fluentibus ; risus est commotus : nihil tam Mancinae simile uisum est. »

Donc, le « bouclier cimbrique » représente... un Gaulois !

Si ce dossier mérite de retenir l'attention, c'est que, par la suite, les Cimbres et leurs alliés seront traités de Germains, devenant même le symbole du danger germanique. Ainsi, dans le premier tiers du I^{er} siècle après J.-C., Velléius Paterculus écrit (II, 12) :

« Lorsque cet immense débordement de peuplades germaniques, dont j'ai déjà parlé sous le nom de Cimbres et de Teutons, eut anéanti, dans les Gaules, les armées de Carbon, de Silanus, des consuls Cæpion et Manlius ; lorsque ces Barbares eurent égorgé le consul Scaurus Aurélius, ainsi que plusieurs autres généraux célèbres, Marius parut aux Romains le seul homme capable de repousser d'aussi terribles ennemis. »

« Effusa, ut prædiximus, immanis vis Germanarum gentium, quibus nomen Cimbris ac Teutonis erat, quum Cæpionem, Manliumque coss., et ante Carbonem Silanumque fudissent fugassentque in Galliis, et exuissent exercitu, Scaurumque Aurelium consulum, et alios celeberrimi nominis viros trucidassent, populus Romanus non alium repellendis tantis hostibus magis idoneum imperatorem, quam Marium, est ratus. »

Velléius avait servi plusieurs années en Germanie (au sens césarien !). Venant de l'autre côté du Rhin — où César n'avait vu que des Germains — les

« migrants » étaient forcément des *gentes Germanarum* ! Et, paradoxe, on connaît la fortune du mot « Teutons » — alors qu'il s'agit d'un mot purement celtique, fondé sur *teuta* ou *touta* (la tribu), que l'on retrouve dans le nom du dieu Teutatès ou Toutatis et dans des noms propres. D'ailleurs, à en croire Florus, le roi des Teutons se nommait Teutobodus (« la corneille de la tribu ») et celui des Cimbres Boiorix (« le roi frappeur », « le roi terrible »).



Pour conclure, s'impose l'équivalence « Celtique-Galatie-*Gallia* » ainsi que celle « Celtes-Galates-*Galli* ». De même, a longtemps régné la conception d'une Celtique couvrant une grande partie de l'Europe et des peuples habitant de l'Atlantique au Moyen Danube. La description que donne César d'une *Gallia* et de *Galli* cantonnés à l'ouest du Rhin constitue donc bien un « coup de force » au plan ethnographique et... politique, auquel tentèrent de résister nombre d'historiens grecs — mais comment mettre en doute la parole du dieu César ? Nous continuerons d'examiner ces problèmes en ouvrant ultérieurement le dossier de la Germanie et des Germains.

II. SÉMINAIRES

Les séminaires ont porté sur :

— Les recherches récentes sur le site d'Alésia, avec M. Michel REDDÉ, *Directeur d'Études à l'École Pratique des Hautes Études*.

— L'exploitation du sel maritime en Gaule, avec Mme Marie-Yanne DAIRE, *Chargée de recherche au CNRS*.

— Les fouilles de *Diodurum* (Jouars-Pontchartrain, Yvelines), avec M. Olivier BLIN, *Ingénieur à l'INRAP*.

— Les recherches récentes à *Nemetacum* (Arras), avec M. Alain JACQUES, *Responsable du Service Archéologique municipal*, et M. Gilles PRILAUD, *Ingénieur à l'INRAP*.

— L'archéologie urbaine à *Autricum* (Chartres), avec M. Dominique JOLY, *Responsable du Service Archéologique municipal*, et M. Hervé SELLES, *Ingénieur à l'INRAP*.

III. RESPONSABILITÉS, ACTIVITÉS, MISSIONS

Le Professeur a été nommé membre du Conseil d'Administration de l'Institut National de Recherche Archéologique Préventive. Il a présidé le Comité scientifique de la Maison de l'Archéologie et de l'Ethnographie (Université Paris X — CNRS, Nanterre). Il est membre de celui de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme d'Aix-en-Provence, de celui de la Carte Archéologique de

la Gaule (CNRS, MEN, Culture). Pour le Conseil Général de Côte d'Or, il prend une part active au projet de mise en valeur d'Alésia.

Il est allé en mission, pour des cours, des séminaires, des conférences ou des colloques à Montpellier, Dijon, Millau, Barzan, Bibracte, Saintes, Toulouse, Barle-Duc, Arras, Metz, Lyon, Luxembourg, Zurich, Barcelone et Palerme. Il a présidé plusieurs jurys de thèses et ceux d'Habilitation à la Direction de Recherche de MM. Jean-Louis Brunaux, Stefan Fichtl et Paul Van Ossel. Nombreuses interviews ou interventions dans la presse écrite et audiovisuelle.

IV. PUBLICATIONS

- Le gutuater gaulois, archéologie et histoire, *Gallia*, 60, 2003, pp. 383-387.
- La reddition de Vercingétorix, dans *Peuples et Territoires en Gaule méditerranéenne*, Hommage à Guy Barrauol, Suppl. 35 à la *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 2003, pp. 507-513.
- Préface de *Le Collège de France (Paris), Du quartier gallo-romain au Quartier Latin*, *Documents d'Archéologie Française*, 95, 2003, pp. 11-14.
- Vercingétorix, *Histoire antique*, hors série, mars-mai 2004, pp. 10-17.
- L'héritage gaulois, *Pour la Science*, 319, mai 2004, pp. 26-30.